



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – INFORMATION RÉGLEMENTÉE  
21 avril 2021, 10:00 p.m. HEC

## MDxHealth annonce la cotation de 9.639.489 actions existantes sur Euronext Brussels suite à l'augmentation de capital de janvier 2021

IRVINE, CA, et HERSTAL, BELGIQUE – le 21 avril 2021 – MDxHealth SA (Euronext Brussels: MDXH) (la "Société" ou "MDxHealth"), une société spécialisée dans le diagnostic moléculaire en phase de commercialisation, annonce aujourd'hui que 9.639.489 actions existantes ont été admises à la cotation et à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels.

Les 9.639.489 actions ont été émises par la Société le 26 janvier 2021 parmi un total de 27.777.777 actions nouvellement émises qui ont été placées via un placement privé par le biais d'une procédure accélérée de constitution d'un livre d'ordres. Les 27.777.777 actions nouvellement émises ont été émises dans le cadre du capital autorisé, avec suppression du droit de préférence des actionnaires existants de la Société et, pour autant que de besoin, des détenteurs de droits de souscription (*share options*) de la Société. Toutes les actions nouvellement émises ont été émises à un prix d'émission (brut) de EUR 0,90 par action nouvellement émise. Sur les 27.777.777 actions nouvellement émises, 18.138.288 actions nouvellement émises ont été immédiatement admises à la cotation et à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels dès leur émission, tandis que les 9.639.489 actions n'ont pas été immédiatement admises à la cotation et à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels dès leur émission (étant donné que leur admission à la cotation et à la négociation était soumise à l'approbation d'un prospectus de cotation). Les 9.639.489 nouvelles actions ont été émises en faveur d'importants actionnaires existants de la Société, à savoir Biovest, Valiance et MVM, conformément aux pré-engagements de ces actionnaires de soumettre des ordres dans le cadre du placement privé susmentionné.

Un prospectus de cotation a été approuvé par l'Autorité belge des Services et Marchés Financiers le 20 avril 2021 en ce qui concerne les 9.639.489 actions susmentionnées (le "**Prospectus**"). Le Prospectus est disponible gratuitement en Belgique au siège de la Société, situé au CAP Business Center, Zone Industrielle des Hauts-Sarts, Rue d'Abhooz 31, 4040 Herstal, Belgique. Sous réserve de restrictions nationales, le Prospectus est également disponible sur le site web suivant : [click here](#). L'approbation du Prospectus ne doit pas être comprise comme une recommandation concernant les 9.639.489 actions existantes admises à la cotation et à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels.

La négociation des 20.162.924 actions sur le marché réglementé d'Euronext Brussels devrait commencer le 16 octobre 2020.

### À propos de MDxHealth®

MDxHealth est une société de soins de santé innovante à un stade commercial qui fournit des informations pratiques en matière de diagnostic moléculaire qui permettent de personnaliser le

diagnostic et le traitement du cancer. Les tests de la Société sont basés sur une technologie génétique et épigénétique (méthylation) brevetée et sur d'autres technologies moléculaires. Ces tests aident les médecins à diagnostiquer des cancers urologiques, à pronostiquer le risque de récurrence et à prédire la réponse à une thérapie spécifique. Le siège européen de la Société est basé à Herstal, en Belgique, et son laboratoire est situé à Nimègue, aux Pays-Bas. Le siège et son laboratoire américains sont basés à Irvine, en Californie. Pour obtenir plus d'informations, consultez [mdxhealth.com](http://mdxhealth.com) et suivez-nous sur les réseaux sociaux : [twitter.com/mdxhealth](https://twitter.com/mdxhealth), [facebook.com/mdxhealth](https://facebook.com/mdxhealth) et [linkedin.com/company/mdxhealth](https://linkedin.com/company/mdxhealth).

**Un investissement dans les actions concernées comporte des risques et incertitudes non négligeables. Tout investisseur potentiel devrait lire le présent Prospectus dans son intégralité, et, en particulier consulter le chapitre "Facteurs de Risque" commençant à la page 8 et présentant certains facteurs qui devraient être pris en compte lors d'un investissement dans les actions concernées, y compris les risques que les ventes de MDxHealth de ses tests ConfirmMDx et SelectMDx continuent de baisser et que l'activité subisse d'autres effets négatifs en raison de la nouvelle pandémie de coronavirus (COVID-19) toujours en cours, que le fait que MDxHealth a un historique de pertes, et s'attend à encore subir des pertes nettes à l'avenir et n'atteindra peut-être jamais la rentabilité, que l'industrie du diagnostic moléculaire est très compétitive et se caractérise par des changements technologiques rapides et que MDxHealth pourrait se faire distancer par ses concurrents. Tous ces facteurs devraient être pris en considération avant d'investir dans les actions concernées. Tout investisseur potentiel doit pouvoir supporter le risque économique d'un investissement dans les actions concernées et doit pouvoir assumer une perte partielle ou totale de son investissement.**

**Pour plus d'informations:**

MDxHealth  
[info@mdxhealth.com](mailto:info@mdxhealth.com)

**Informations importantes**

*Le logo MDxHealth, MDxHealth, ConfirmMDx et SelectMDx sont des marques ou des marques déposées de MDxHealth SA (la "Société" ou "MDxHealth"). Toutes autres marques et marques de service constituent la propriété de leurs détenteurs respectifs.*

*Ce communiqué de presse contient des informations prévisionnelles et des estimations relatives aux performances futures prévues de MDxHealth et du marché sur lequel la Société est active. Lesdites déclarations et estimations se basent sur des suppositions et appréciations de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs, qui semblaient raisonnables lorsqu'elles ont été réalisées, mais qui pourront s'avérer correctes ou non. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs au-delà du contrôle de la Société, et peuvent s'avérer être substantiellement différents. MDxHealth réfute expressément toute obligation de mise à jour des informations prévisionnelles de ce communiqué et ce, dans le but de refléter tout changement par rapport à ses attentes, tout changement des événements, des conditions ou des circonstances sur lesquels un tel communiqué est basé à moins que ce soit requis par la loi ou un règlement. Vous ne devriez pas vous fier indûment en des informations prévisionnelles, qui ne reflètent les opinions de MDxHealth qu'à la date du présent communiqué de presse.*

*Le présent communiqué de presse ne constitue pas, ni ne fait partie d'une offre de vente ou d'émission, ni d'une quelconque sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription d'actions, et de tout achat, souscription ou demande d'actions de MDxHealth. Toute négociation d'actions dans le cadre de la cotation et de l'admission à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels doit être effectuée uniquement sur la base des informations contenues dans le Prospectus relatif à la cotation et à l'admission*

à la négociation sur le marché réglementé d'Euronext Brussels et dans tout supplément à celui-ci, le cas échéant.

*Ce communiqué de presse n'est pas un prospectus. Les informations contenues dans ce communiqué de presse sont uniquement destinées à l'information générale et ne prétendent pas être complètes ou exhaustives. Les investisseurs ne doivent pas souscrire aux valeurs mobilières mentionnées dans le présent document, sauf sur la base des informations contenues dans le Prospectus.*

*Ce communiqué de presse n'est pas destiné à être distribué, directement ou indirectement, aux États-Unis. Il ne constitue pas une, ni ne fait partie d'une, offre ou une sollicitation d'achat ou de souscription des actions concernées aux États-Unis. Les actions concernées n'ont pas été et ne seront pas enregistrées en vertu du US Securities Act de 1933, tel que modifié de temps à autre (le "U.S. Securities Act") et ne peuvent être offertes ou vendues aux États-Unis (tels que définis dans la Réglementation S du U.S. Securities Act) à moins d'être enregistrées en vertu du U.S. Securities Act ou de bénéficier d'une exemption des exigences d'enregistrement du U.S. Securities Act. La Société et ses filiales n'ont pas enregistré, et n'ont pas l'intention d'enregistrer, les actions concernées en vertu du U.S. Securities Act, et n'ont pas l'intention de procéder à une offre publique des actions concernées aux États-Unis.*

*Le présent communiqué de presse s'adresse uniquement aux personnes au Royaume-Uni et dans les états membres de l'Espace Économique Européen ("EEE") (chacun un "État Membre"), qui sont des "investisseurs qualifiés" au sens de l'article 2, point e), du règlement 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, et abrogeant la directive 2003/71/CE, telle que modifiée de temps à autre, dans la mesure où elle est mise en œuvre dans l'État Membre concerné de l'EEE) et toute mesure d'exécution dans chaque État membre concerné de l'EEE, ou, pour le Royaume-Uni, étant donné que cela fait partie du droit communautaire retenu tel que défini dans la loi (de retrait) de l'UE 2018 (le "Règlement Prospectus") ("Investisseurs Qualifiés"), ou de tels autres investisseurs qui ne constituent pas une offre au public au sens de l'article 3.1 du Règlement Prospectus. Chaque personne au Royaume-Uni ou dans un État Membre qui acquiert initialement des titres de la Société et, dans la mesure applicable, tout fonds au nom duquel cette personne acquiert les titres qui sont situés au Royaume-Uni ou dans un État Membre seront réputés avoir représenté, reconnu et convenu qu'ils sont des Investisseurs Qualifiés.*

*Au Royaume-Uni, le présent communiqué de presse est distribué et adressé uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle dans les questions relatives aux investissements relevant de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, telle que modifiée de temps à autre ("Ordre") et (ii) aux entités à valeur nette élevée etc. visées par l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre, et (iii) à toute autre personne à qui il peut autrement être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignées comme les (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme "Personnes concernées").*

*Ce communiqué de presse ne doit pas être utilisé ou invoqué (i) au Royaume-Uni, par des personnes qui ne sont pas des Personnes Concernées, et (ii) dans tout État Membre de l'EEE autre que le Royaume-Uni, par des personnes qui ne sont pas des investisseurs qualifiés. Tout investissement ou activité d'investissement auquel ce document se rapporte n'est accessible qu'aux (a) Personnes Concernées au Royaume-Uni et ne sera réalisé qu'avec des Personnes Concernées au Royaume-Uni et (b) aux investisseurs qualifiés dans les États membres de l'EEE (autres que le Royaume-Uni).*

*Ce communiqué de presse et les informations qu'il contient ne sont pas destinés à être distribué ou publiés, de manière directe ou indirecte, aux États-Unis, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud, ni dans aucune autre juridiction dans laquelle une telle distribution serait interdite en vertu de la loi applicable ou qui exige l'enregistrement de ceci dans cette juridiction.*

*L'acquisition des investissements auxquels ce communiqué de presse se rapporte peut exposer un investisseur à un risque important de perdre la totalité du montant investi. Les personnes qui envisagent d'effectuer de tels investissements doivent consulter une personne autorisée spécialisée dans le conseil sur ces investissements. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une recommandation concernant les valeurs mobilières auxquelles il est fait référence.*

*Aucune action n'a été entreprise par MDxHealth qui permettrait une offre d'actions de MDxHealth ou la possession ou la distribution de ces documents ou de tout autre document d'offre ou de publicité relatif à ces actions dans toute juridiction où une action à cette fin est requise. La diffusion, la publication ou la distribution de ces documents dans certaines juridictions peut être limitée par la loi et, par conséquent, les personnes dans les juridictions où ils sont diffusés, publiés ou distribués doivent s'informer sur ces restrictions et les respecter. L'émission, la vente, la souscription ou l'achat de nouvelles actions de MDxHealth peuvent être soumis à des restrictions légales ou statutaires particulières dans certaines juridictions. MDxHealth n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par quiconque.*